

**LISTE INDICATIVE DES PIECES ET INFORMATIONS A TRANSMETTRE POUR UNE ADOPTION**

Pour vous accompagner au mieux, je vous remercie de me transmettre les pièces suivantes:

Concernant l'adoptant :

* Extrait d'acte de naissance.
* Questionnaire d'état-civil
* Pièce d'identité.
* Livret de famille, le cas échéant.

Si l'adoptant est marié :

* Extrait d'acte de mariage + contrat de mariage le cas échéant.
* Et extrait d'acte de naissance du conjoint.

Concernant le(s) adopté(s) :

* Extraits d'acte de naissance et d'acte de mariage, le cas échéant.
* Questionnaire d'état-civil
* Pièce d'identité.
* Le cas échéant, justificatif du placement sous un régime de protection (tutelle, curatelle...).

Si l'adopté est mineur, concernant les parents biologiques :

* Extrait(s) d'acte de naissance.
* Coordonnées sur papier libre (profession, adresse, numéros de téléphone, email).
* Jugement relatif à l'autorité parentale.

Pour contacter votre notaire :

Ana Brissos

18 Rue de l’Abreuvoir – 92380 GARCHES

Tel : 01.84.78.46.25

Fax : 01.84.78.46.29

Etude.brissos@paris.notaires.fr